

Châtel Saint-Germain

Bulletin municipal - juillet 2016



Châteloises, Châtelois, chers concitoyens.



Une fois n'est pas coutume. Je souhaite aujourd'hui décliner la notion de **DEMOCRATIE** selon la gouvernance de **METZ METROPLE**.

Le 15 mai dernier (jour du dimanche de Pentecôte), le Président de Metz Métropole a signé un arrêté abrogeant mes délégations au sein de l'agglomération. Un peu plus tard, j'ai constaté que mon nom avait disparu des listes des membres des commissions et les dates des réunions de ces commissions effacées de mon Agenda sur le site des élus de METZ METROPOLE. J'ignorais que la composition des commissions pouvait être régie par un arrêté du Président d'une Agglomération ! Quel crime ai-je commis pour être puni ainsi ? J'ai tout simplement osé voter contre le budget dans lequel étaient proposées des augmentations considérables des « taxes ménages ». Ne cherchez pas les pourcentages d'augmentation dans les articles de la presse locale ! La stratégie mise au point par le vice-président délégué aux finances consistait justement à ne pas les dévoiler. Il a été question d'un point sur les deux taxes . Il faut traduire ! Cela fait une augmentation de 10% de la taxe d'habitation et de 100 % de la taxe foncière (foncier bâti). Evidemment les membres du bureau ainsi que ceux de la commission ad'hoc étaient informés. Je suis profondément déçu et triste d'avoir été le seul maire présent (il y avait une bonne dizaine de maires absents sur les quarante quatre) à voter contre, restant toutefois très discret, me limitant à lever le bras lorsque le Président a posé la question : qui est contre ? Cela n'a, apparemment, pas gêné le rapporteur du point d'affirmer lors d'une interview parue dans « La Semaine », que le budget avait été voté par 43 maires sur 44 !

Pour ma part, j'ai toujours respecté ma ligne de conduite. En 2008, en campagne pour l'élection à la présidence de Metz Métropole, les Maires de Metz et de Montigny (qui ne sont adversaires que quelques jours tous les 6 ans ... juste avant et pendant la séance d'élection du Président, aussi bien en 2008 qu'en 2014) en tournée « électorale » dans les différentes mairies, ont tous deux promis de ne pas créer de « taxe ménage ». Peu de temps après, j'ai voté contre l'instauration de cette taxe, puis en 2011 contre son augmentation de plus de 10% et enfin cette année. Pourquoi ne pas m'être exprimé afin de justifier mon vote ? Tout simplement parce que j'avais déjà prononcé, un certain nombre de fois tant en conseil de communauté qu'au bureau ou en conférence des maires, la même phrase sans jamais avoir été entendu. Je vous livre cette phrase. « Dans ma commune, nous avons la sagesse d'adapter nos investissements à nos finances. A Metz Métropole, on élabore un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements), puis on augmente les impôts en conséquence afin d'équilibrer le budget ! Pour la même raison, j'ai systématiquement voté contre le Palais de Congrès, devenu le Centre des congrès...afin de moins effrayer le contribuable. Je suis tout à fait pour la création de cet outil tout à fait nécessaire...mais j'estime que les finances actuelles de « l'agglo » ne le permettent pas. Toujours à propos du Centre des Congrès, j'ai une autre confidence à vous faire partager. A travers le CRSD (Contrat de Redynamisation des Sites de Défense) l'Etat a proposé 33 Millions d'euros à Metz Métropole afin de compenser les pertes financières de l'agglo et des communes sinistrées par le départ des militaires entre 2010 et 2012. Châtel, considérée comme une commune « nantie » devant accueillir le régiment de Hussards, finalement basé à Metz, puis bénéficiant de l'installation des CRS et de l'internat d'excellence au quartier Serret, ne devait pas être concerné par cette manne. Par contre, entre autres, le Palais de Congrès se voyait octroyer 2,8 millions d'euros. Sans mon intervention lors d'une réunion en Préfecture et présidée par Monsieur le Préfet, ces 2,8 millions d'euros inscrits au CRSD en faveur de

cette structure auraient été détournés de leur destination au profit d'établissements culturels de quatre communes de l'agglomération !

Information supplémentaire ! Cette année, j'ai également voté contre le PPI, sans publicité ! Le journaliste de « La Semaine » a simplement écrit dans son article que le maire de Châtel St Germain, resté très discret, avait voté contre. Comment expliquer mon attitude ? Tout simplement parce que, il y a cinq ans, en conseil de communauté et sur un ton plutôt sarcastique, un adjoint au maire de Metz avait émis des doutes sur mes facultés intellectuelles parce que j'avais voté pour le PPI (les dépenses) et contre l'augmentation « des taxes ménage ». A présent, mon attitude est devenue parfaitement cohérente

Le Président m'a expliqué que ces différentes hausses « des taxes ménage » étaient nécessaires afin de compenser les baisses drastiques des dotations de l'Etat. Mais toutes les collectivités (communes, intercommunalités, départements etc...) subissent, proportionnellement les mêmes baisses. Pour information, je vous livre les montants de la **DGF** (Dotation Globale de Fonctionnement) versés par l'Etat à notre commune.

2012 : 322 489 €

2013 : 317 990 €

2014 : 305 719 €

2015 : 268 510 €

2016 : 226 748 €

2017 : nouvelle et dernière (?) baisse déjà programmée voisine de celle enregistrée entre **2015** et **2016** soit environ **42 000 €**.

Il est important de noter qu'une augmentation de 1 % des différentes taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) que votre conseil municipal a voté cette année apporte environ 5 000 € au budget communal. Notre gestion, « en bon père de famille », nous permet encore d'investir même si nous nous limitons à de gros travaux dans les bâtiments communaux. Cette année, nous avons terminé l'aménagement intérieur du centre Socioculturel. Des transformations importantes à l'extérieur et dans le parc permettent d'améliorer les aspects pratiques, techniques, sécuritaires et esthétiques. La micro-crèche devrait être fonctionnelle pour la rentrée de septembre. Les écoles sont déjà programmées pour l'an prochain.

Côté voirie, Metz Métropole nous propose (sic !) d'importants travaux «Avenue de la Libération». La création d'une voie réservée aux bus devrait modifier

considérablement les habitudes des usagers. (circulation, stationnement, piste cyclable, espaces verts etc...seront impactés) Ces travaux seraient prévus pour 2018 et le responsable du pôle transport de METZ METROPOLE a déjà précisé qu'au premier janvier 2018, le passage en Communauté Urbaine, transfèrera d'office la compétence Voirie des communes à l'intercommunalité. Alors, circulez et inutile de discuter ! De toute façon, dixit la vice présidente déléguée à la mobilité et aux déplacements : la circulation des voitures est beaucoup trop fluide ; cela n'incite pas les automobilistes à emprunter les transports en commun.

Mon inventaire est loin d'être terminé : CRSD (Contrat de Redynamisation des sites de Défense), distribution de l'eau potable (la ville de Metz se prépare à nous imposer son point de vue et Veolia et ...certainement des augmentations de tarif), Plan Local d'Urbanisme, création de cimetières, mutualisation, communauté Urbaine) sont autant de sujets plus épineux les uns que les autres. Mais je préfère stopper là mes lamentations.

Enfin NON. Une petite dernière. Un article paru dans le «Républicain Lorrain » nommait trois maires de l'agglomération ayant assisté à une conférence donnée par le Président des Maires Ruraux de Moselle qui traitait de la survie des communes. Lors de la conférence des maires qui a suivi, le maire de Metz, sur un ton plutôt courroucé et cinglant, nous a reproché de fréquenter des trotskistes (resic !) avant de nous souhaiter bon vent au sein de notre « club de communes ». Le Président a enchaîné, sur le même ton, en nous invitant fermement à quitter l'agglomération.

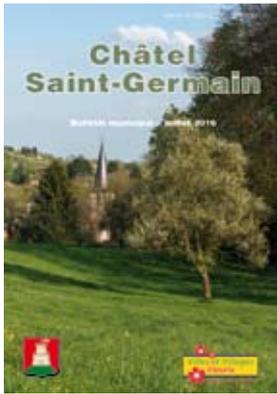
Vous savez tous que j'aime mon village et vous pouvez compter sur moi et l'ensemble du conseil municipal pour préserver son authenticité ainsi que son intégrité. Je refuse de devenir le fossoyeur de ma commune ! Elle a malheureusement tendance à ressembler de plus en plus à une coquille vide puisque l'Etat diminue considérablement ses dotations tout en transférant la plupart de ses compétences à l'intercommunalité. Mais tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir !

Alors dans cette période plutôt difficile je vous souhaite de bonnes vacances. Que le dépaysement ou tout simplement le changement de rythme ou d'activité permettent de vous reposer, vous ressourcer pour appréhender plus sereinement...la rentrée.

Robert Marchal



Sommaire - délibérations



Le «Pré Lacour»

Photo : D.Fogelgesang

Magazine d'informations édité par la
municipalité de Châtel-Saint-Germain
13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71
mairie@chatel-saint-germain.fr
www.chatel-saint-germain.fr
Directeur de la publication :
Robert Marchal
Comité de rédaction :
Commission communication
Photos : Commission communication

**NB : Les articles des associations sont
rédigés par les associations**

Imprimerie : Reprographic

Numéros utiles

* Mairie

13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71
mairie@chatel-saint-germain.fr
www.chatel-saint-germain.fr

* Démarches administratives

Préfecture de la Moselle
www.moselle.pref.gouv.fr

* Services publics et démarches administratives

www.metzmetropole.fr

* Samu tél : 15

* Pompiers tél : 18

* Police nationale : 17

* Pharmacie de garde

tous secteurs :
tél. 3237, 24h/24

Metz et agglomération
messine :

de 21h à 7h30 : se rendre
à l'hôtel de police, 10, rue
Belle-Isle

* Médecins de garde

tous secteurs :

Tél : 08 99 03 14 52

Médigarde Lorraine :

Tél : 08 20 33 20 20

* Bureau de la poste

1, avenue de la Libération

Tél : 08 99 23 24 76

* Centre anti poison

Tél : 03 83 32 36 36

* Violences conjugales

Tél : 3919

* Maternité :

hôpital femme, mère,
enfant.

57425 Peltre

Tél : 03 87 55 31 31

* N°international d'alerte :

112

Mardi 9 février 2016

- 1 - Micro crèche attribution des lots
- 2 - Avis sur le rapport relatif aux mutualisations de services de Metz Métropole et des Communes membres
- 3 - Redevance pour occupation provisoire du domaine public
- 4 - Convention d'optimisation de charges et ressources
- 5 - Convention pour le balisage d'itinéraires de promenade
- 6 - Personnel municipal : agents contractuels
- 7a - Attribution de subvention
- 7b - Attribution de subvention
- 8 - Fixation de tarifs municipaux
- 9 - Délégations consenties au Maire
- 10 - Divers – informations

Mercredi 30 mars 2016

- 1 - PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- 2 - Demande de subvention bibliothèque ;
- 3 - Délégations consenties au Maire ;
- 4 - Divers - informations.

Mardi 5 avril 2016

- 1 - Compte Administratif 2015 ;
- 2 - Compte de Gestion 2015 ;
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 4 - Fixation des taux des trois taxes directes locales ;
- 5 - Vote du budget primitif 2016 ;
- 6 - Budget : provisions pour risques ;
- 7 - Cession de parcelles « Lotissement les jardins de Châtel » ;
- 8 - Demande de subvention bibliothèque ;
- 9 - Modification tarifs ;
- 10 - Délégations consenties au Maire ;
- 11 - Divers - informations.

Mardi 21 juin 2016

- 1 - P.L.U. – P.A.D.D. ;
- 2 - Cession de terrains de l'Etat – Droit de priorité ;
- 3 - Avenue de la Libération – Projet Metz Métropole ;
- 4 - Urbanisme – Projet Francelot ;
- 5 - Echanges de Terrains ;
- 6 - Convention Commune -Familles Rurales – micro-crèche ;
- 7 - Crédits scolaires 2016 ;
- 8 - Subventions aux Associations 2016 ;
- 9 - Demandes de subvention bibliothèque ;
- 10 - Contrat de dératisation ;
- 11 - Délégations consenties au Maire ;
- 12 - Dissolution du Syndicat Mixte à Vocation touristique du Pays Messin ;
- 13 - Instauration de la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux et ouvrages de télécommunications ;
- 14 - Divers - informations

budget

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2015 (bilan des recettes et dépenses réelles) dégage

- **En fonctionnement un excédent de 136 130,28 €**

- **En investissement un excédent de 324 566,65 €**

Comme 2014 s'était soldé par un déficit de **285 225,18 €**, le résultat global d'investissement fait apparaître un excédent cumulé de **39 341,47 €**

Au niveau des restes à réaliser

En dépenses (travaux programmés et non terminés)
158 207,89 €

En recettes (solde des subventions du Département pour les travaux terminés en juin 2014 et versées en mai 2016 après plusieurs relances) **162 461,26 €**

Décision du Conseil Municipal :

Affectation du résultat.

Report de l'excédent de fonctionnement :

136 130,28 €

Report de l'excédent d'investissement

39 341,47 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	385 700,00 €
Charges de personnel	610 600,00 €
Charges affectées (indemnités, collège, CCAS, subventions aux associations)	140 300,00 € (1)
Charges financières (intérêt des emprunts)	63 000,00 €
Provisions pour risques	50 000,00 € (2)
Autofinancement des investissements	53 841,28 €
TOTAL	1 303 441,28€

Recettes

Produits des services	97 900,00 €
Taxes, dotations et compensations	668 385,00 €
Dotations (Etat + CAF)	345 026,00 €
Produits d'exploitation	45 000,00 €
Produits exceptionnels	11 000,00 €
Excédent de fonctionnement 2015	136 130,28 €
TOTAL	1 303 441,28 €

(1) Y compris l'avance d'un trimestre de fonctionnement de la micro-crèche dans l'attente des premiers encaissements.

(2) Nous avons, il y a plusieurs années, refusé le permis de construire d'un immeuble collectif de 33 logements rue des Chauvaux, juste à côté du terrain de football. Cette provision s'avère nécessaire suite à un recours présenté par le promoteur au tribunal administratif.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Remboursement d'emprunts	282 300,00 € (3)
Immobilisations	
(dont mobilier micro-crèche)	50 000,00 €
Bâtiments	144 843,68 €
Equipement et outillage technique	36 811,44 €
Restes à réaliser 2015	158 207,89 €
TOTAL	672 163,01 €

Recettes

FCTVA et TA	129 400,00 € (4)
Subventions (micro-crèche)	137 119,00 €
Autofinancement	53 841,28 €
Report excédent 2015	39 341,47 €
Restes à réaliser 2015	162 461,26 €
Cession de terrains	150 000,00 € (5)
TOTAL	672 163,01 €

(3) Ce montant se trouve exceptionnellement élevé cette année. En 2014, pour les travaux rue Verdun nous avons été contraints, pour des raisons techniques (éclairage public) de prolonger l'enfouissement rues de Verdun, Jeanne d'Arc, Cléry et Ruisseau. L'avenant correspondant se chiffrait à environ 180 000 € TTC. Ne disposant pas des fonds nécessaires, nous avons souscrit un prêt relais de 150 000 € sur deux ans, (donc

remboursable en 2016) le montant correspondant devant être compensé par le FCTVA.

(4) FCTVA : Fonds de compensation de la TVA. L'Etat rembourse l'année N+2 (donc en 2016 pour les factures acquittées en 2014) 15,761 % du montant TTC des investissements. Or le montant inscrit sur cette ligne représente la somme du FCTVA et de la TA (Taxe d'aménagement). Vous

constatez que le compte n'y est pas si vous la comparez au montant du prêt relais. Pourquoi ? Parce que, entre temps, l'Etat a tout simplement modifié les règles et que les travaux de dissimulation des réseaux secs ne sont plus éligibles au FCTVA.

(5) Afin d'équilibrer ce budget nous avons provisionné une partie de la somme attendue, suite à la vente des terrains communaux au Rébénot



L'édito du Maire relate l'état des baisses des dotations, et précise que l'investissement se fera en priorité sur l'entretien des locaux communaux. De ce fait, le centre socioculturel a retrouvé une seconde jeunesse après les travaux importants effectués dans la grande salle, mais également dans les autres locaux du centre, (Isolation, peinture, sanitaires, système de clés modifiés). C'est à l'extérieur que les travaux ont été effectués ce printemps

avec la suppression du mur séparant les deux parcs. Réfection et ouvertures des murs d'enceinte du centre socioculturel et celui à proximité du pont du ruisseau. Ces travaux faciliteront l'accès aux ateliers municipaux sans emprunter le parc. Le schiste rouge vieillissant a également été changé. Quelques finitions restent à réaliser, notamment les portails, indispensables pour la sécurité de nos enfants.

PLU : réunion publique de concertation



Le **19 avril 2016** s'est tenue une réunion publique de concertation dans le cadre de la révision du **POS** (Plan d'Occupations des Sols) en **PLU** (Plan Local d'Urbanisme). Une vingtaine de personnes présentes ont pu prendre connaissance des projets de la commune en terme d'urbanisation future. L'élaboration des documents pour rendre le PLU **opposable en mars 2017** sont toujours en cours d'élaboration avec les services de l'Aguram. Une partie de notre commune étant couverte par une zone **Natura 2000**, le **Grenelle 2** nous oblige donc à la rédaction d'un document environnemental conséquent avec ses contraintes (Couloir thermophile, trames verte et bleue,...) entre autres.

La «clouterie» enfin mise en chantier



En attente depuis de nombreuses années, avec un permis déposé en juin 2013, les premiers coups de pelle ont été donnés en mai 2016 pour une déconstruction du site de la «clouterie». 48 logements devraient voir le jour ces prochains mois.

Vide greniers

Fidèle à la tradition, le lundi de Pentecôte voit les rues de Châtel se remplir de monde.

Pour son **18^{ème} anniversaire**, le vide-grenier a invité **200 exposants sur 1.600 mètres au centre du village.**

Bien que la météo soit incertaine, les visiteurs et autres chineurs n'ont pas loupé ce rendez-vous, et ont su apprécier cette journée.

La préparation de cette journée en amont par **le Comité d'Animation** et la participation **des bénévoles des associations** oeuvrent chaque année à la réussite de l'événement.



Repas des Aînés 2016

165 personnes ont été les hôtes de la municipalité et du CCAS lors du traditionnel repas des aînés.

Les tables sont toujours mises par les dames du CCAS et des conseillères municipales qui prennent beaucoup de soin à assurer la décoration pour le plaisir de tous.

Le traiteur GP Restauration d'Homécourt a proposé un repas digne d'un repas de fête et apprécié de tous, la partie musicale est toujours animée par l'orchestre Dany Gardner.

Le soir, les convives ont eu du mal à se séparer après cette journée conviviale où chacun est heureux de se retrouver.



Concert du Nouvel An



L'Harmonie de l'Union de Woippy invitée par la Municipalité de Châtel le 29 Janvier a fait vibrer de très nombreux Châtelois sur des rythmes latinos ainsi que des musiques de film. Entre Cuba et Paris cette invitation au rêve et à la danse a été fort applaudie par un public venu nombreux. Ce sont plus de quarante musiciens qui sous la baguette d'Olivier Jansen chef de l'Harmonie ont permis de passer une agréable soirée.

Joyeux anniversaire



Respectivement en Janvier et en Mars, M. le Maire accompagné de Mme Pallez ont fait la surprise à Mme Muller et M. Roulleau de venir fêter leurs anniversaires.



LES CHATELOUPS : Ouverture Septembre 2016

Le 16 novembre 2015, l'association **Familles Rurales de Châtel-Saint-Germain** a été créée. En lien étroit avec la municipalité, cette association gère la micro-crèche « **Les Chateloups** » qui ouvrira ces portes en septembre prochain.

« **Les Chateloups** » accueilleront les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, du **lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**. La maison individuelle de **180 m²**, **1, rue de Bonne Fontaine** est actuellement en cours de réhabilitation.

La majorité des places de la micro crèche a été accordée. Les habitants de Châtel-Saint-Germain ont eu la priorité sur l'attribution des places.

Les recrutements du personnel sont en cours.

- **1 Responsable Technique à 35h** : diplôme requis D.E. Educateur de Jeunes Enfants. Niveau d'expérience souhaité : 3 ans exigés.

- **1 Auxiliaire de Puériculture à 35h** : diplôme requis D.E. Auxiliaire de Puériculture, Niveau d'expérience souhaité : 2 ans exigés.

- **3 Assistants Educateurs** : Niveau 5 (CAP Petite Enfance), Niveau d'expérience souhaité : 2 ans

exigés.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de la micro crèche sur le site <http://famillesrurales.org/chatel-st-germain/index.php>. Vous aurez l'occasion de découvrir le projet social, le projet éducatif et le règlement de fonctionnement de la micro crèche « **les Chateloups** ». Tous ces documents ont été construits grâce à l'investissement de tous les membres de l'association.

LES CHATELOUPS : « *Un accueil chaleureux et familial, au plus près des besoins des parents et des enfants* »



Arrivées et départs dans les écoles

Ecole élémentaire

Le 17 juin dernier s'est tenu le dernier conseil d'école avec les parents et les représentants de la mairie pour M. **Denis Fogelgesang** qui après 17 années de cours moyen 1 et 2 à **Châtel-Saint-Germain** prend sa retraite de l'éducation nationale.

M. **Pierre Ziebel** après également 17 années passées à l'école élémentaire de **Châtel** laisse son poste de directeur à M. **Roland Mayer** pour reprendre la direction de l'école élémentaire de Rozérieulles.

Ils seront tous deux remplacés par Mmes **Eliane Ollivier** et **Sarah Terrier** à qui nous souhaitons la bienvenue.

Répartition des **63 élèves** de l'école élémentaire pour la rentrée de septembre 2016 :

CP 13 élèves / **CE1** 11 élèves

Mme Ollivier

CE2 11 élèves / **CM1** 8 élèves

Mme Terrier

CM1 5 élèves / **CM2** 15 élèves

M. Mayer

Ecole maternelle

Mme Joffroy quitte l'école maternelle après 16 années scolaires.

Elle sera remplacée par **Mme Nathalie Campergue**. L'effectif sera de **26 élèves**, 9 petits, 12 moyens et 5 grands.



Au musée de Gravelotte

Les écoles de Lessy et Châtel-St-Germain au musée de Gravelotte avec le Souvenir Français

Les élèves de **CE2, CM1 et CM2 des classes de Mrs Bouton, Mayer et Fogelgesang** ont visité le musée consacré à la guerre de 1870 et à l'annexion. Le groupe était accompagné de 6 membres du Souvenir Français, dont Mme Weisdorf (porte-drapeau), les 2 présidents des comités de Lessy et Châtel, 2 parents et 3 élus. C'est le Souvenir Français qui a financé cette sortie. Cette association a pour vocation de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, ainsi que de transmettre aux jeunes générations le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs. Deux guides-animateurs ont fait découvrir aux élèves une partie des collections de ce musée, dont l'architecture

contemporaine évoque bien la guerre de 1870. Ils ont expliqué certains tableaux représentant l'annexion allemande, de 1871 à 1919, les causes du conflit entre la France et la Prusse, les célèbres batailles représentées sur des tableaux très expressifs. Les fragments du « **Panorama de Rezonville** » (peints par Detaille et De Neuville) ont impressionné les élèves. Les vitrines présentant les costumes, les casques et les armes dont le fusil « **Chassepot** », ont retenu leur attention. Ils ont juste regretté que la visite fût trop courte. Mais ils ont bien compris le sens de l'expression : « **ça tombe comme à Gravelotte.** » et les souffrances endurées par les combattants des deux pays, Allemagne et France, désormais amis.



Après la visite du musée de la guerre de 1870 et de l'annexion à Gravelotte, les élèves de CM1-CM2 ont écrit un compte rendu. Amélien Keff, élève de CM 2 a été récompensé pour son devoir, lors de la journée du Souvenir Français, le 12 juin. M. Bouton, président de la section Châtel-Lessy du S. F. lui a offert une bande dessinée : « Une famille française à travers les combats pour la patrie et la liberté, de 1792 à nos jours ». Car il est important de transmettre le devoir de mémoire à nos jeunes. Voici son texte :

La visite du musée de Gravelotte

Vendredi 22 avril, nous sommes allés au musée de la guerre de 1870 et de l'annexion. En arrivant, nous avons pris une photo avec certains membres du Souvenir Français, sans qui nous n'aurions pas pu faire la visite car ils l'ont payée.

Nous avons commencé par la période de l'annexion. Nous avons vu un poteau-frontière qui se trouvait à Sainte-Marie-aux-Chênes, avec l'aigle prussien. Ensuite, nous avons été voir des tableaux impressionnants par leur réalisme et leurs dimensions. Nous avons vu une photo montrant deux frères, l'un français, l'autre prussien, à cause de la nouvelle frontière.

Puis nous avons regardé l'architecture moderne du musée avec des plaques sombres en fer rappelant les blessures des soldats.

En 1870, les uniformes français étaient bleus et rouges car ils n'avaient pas encore inventé d'uniforme de camouflage. Les fusils Chassepot français étaient les meilleurs de l'époque.

Certains tableaux jugés trop réalistes ont été gardés dans une cave pendant des années, car on y voyait des soldats français terrorisés.

J'ai beaucoup aimé le musée mais j'ai moins apprécié son architecture et le fait de ne pas pouvoir prendre de photo. Amélien Keff



Manifestations

Biennale de peinture

Le samedi 4 et le dimanche 5 juin s'est tenue à Châtel-Saint-Germain au centre socioculturel la biennale de peinture organisée conjointement par la municipalité de Châtel et **l'Atelier Châtelois**.

Nous avons accueilli **27 exposants** qui nous ont permis d'admirer leur savoir-faire. Cela allait de la peinture sur toile à l'aquarelle mais aussi du vitrail au cartonnage sans oublier la sculpture.

Le vernissage vint clôturer la journée du samedi. M. Robert MARCHAL étant absent c'est donc son adjoint M. Raymond LECLERRE qui souhaita la bienvenue au public présent.

Le président de l'Atelier Châtelois André Tépous remercia à son tour les artistes présents ainsi que la municipalité pour l'aide qu'elle a apporté pour l'organisation de cette manifestation et invita l'assistance au verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le dimanche, l'exposition s'est poursuivie avec bon nombre de visiteurs, environ 150 personnes qui nous ont honorés de leur présence.

Nous rappelons que notre prochaine exposition se tiendra au lavoir de Châtel les 8 et 9 octobre.

Donc à bientôt.



Animation périscolaire



Dans le cadre de **l'animation périscolaire**, nos comédiens en herbe, ont interprété, sur la scène du Centre socioculturel, un conte onirique « **Idyllique plastique** » devant leurs camarades des classes du primaire et ensuite pour leurs parents.

L'histoire se déroulait sur une île envahie par les déchets plastiques, bouchons, bouteilles, poubelles et objets divers laissés par des touristes négligents et déversés par les flots... mais grâce à la bonne volonté et la bonne humeur de chacun des intervenants, l'île va redevenir un lieu de villégiature.

Dans le but de les sensibiliser aux problèmes écologiques, les animatrices ont fait participer tous les enfants à l'aventure. Plusieurs heures sur le temps périscolaire ont été consacrées au dessin pour l'élaboration de tous les éléments du décor et à la chorégraphie de la scène finale du spectacle.

Parents, enfants et animateurs se sont retrouvés après le spectacle devant une petite collation bien méritée offerte par la municipalité.

Panorama saison 2016

La saison sportive 2016 du tennis club, non encore achevée, s'est révélée fructueuse.

Au cours des championnats hiver, 6 équipes ont été engagées dont 2 équipes jeunes. Les résultats ont été satisfaisants avec notamment une 1^{ère} place des 11/12 ans en championnat de Lorraine, une seconde place pour l'équipe des 45+ en coupe de Moselle et une belle 3^e

place de l'équipe 1 hommes en championnat régional, derrière de grands clubs. Le championnat été séniors a été dense avec l'engagement de 6 équipes (4 hommes et 2 dames) et vient de se terminer avec de belles rencontres.

L'équipe première dames et l'équipe 3 hommes ont terminé premiers de leurs groupes et accèdent à la division supérieure.



En mars et avril 2016 s'est tenu le tournoi du club avec toujours autant de participants (plus de 200) et donc près de 220 matchs à programmer. Les vainqueurs nous ont livré des matchs de qualité et très disputés.



Ce tournoi a été baptisé « tournoi **Jean Jung** » en mémoire de notre ancien président décédé l'an passé.

A l'issue des épreuves sportives, une plaque commémorative au nom de Jean a été inaugurée à l'entrée du court intérieur en présence de Mme Jung son épouse et de nombreux officiels du tennis et de la municipalité.



Au cours de mois de mai, le club a ouvert durant une journée ses portes au public pour une découverte du tennis et des installations.



Cette agréable journée a été agrémentée par un groupe de musique composé uniquement de joueuses et joueurs de Châtel.

Châtel détente

16 juin 2016 : traditionnel repas-grillades au Centre Socioculturel



Comme les années précédentes, **le Club Châtel Détente** a proposé à ses membres de se réunir pour une journée placée sous le signe de la convivialité, une occasion de réunir les participants des différentes activités : joueurs de cartes et passionnés de jeux de société, marcheurs,....

Pendant que les experts en barbecue s'affairaient devant braises et brochettes, le groupe de marcheurs effectuait sa sortie hebdomadaire. Ce jour, malgré les caprices de la météo, ils se sont rendus sur le Mont-St-Germain, site déjà visité certes, mais que chacun redécouvre toujours avec plaisir surtout lorsque la

visite est enrichie par d'intéressants commentaires. La journée grillades vient ainsi ponctuer les activités de l'année marquée, pour les marcheurs, par des sorties variées : hauteurs de Châtel, de Rozérieulles ou de Vaux, mais parfois un peu plus lointaines comme à Gorze, Magny ou Lesmesnils... sans oublier les sorties à thèmes : remparts de Metz, orchidées...

Que ce soit par les jeux ou par l'activité physique ou simplement autour d'une bonne table, le dynamisme de Châtel Détente continue ; il permet à ses membres de se retrouver pour partager les joies de passions communes.

Association de Parents

C'est sous les premiers rayons du soleil que L'Association des Parents de Châtel-Saint-Germain a organisé le dimanche 8 mai son traditionnel Vide Jardin! Cette manifestation a ravi tous les amateurs de jardin!

En effet pour la 4ème année, les jardiniers en herbe et confirmés se sont retrouvés au centre socio-culturel pour vendre et échanger autour d'une passion commune. La partie conseil a été assurée par « notre » très sympathique Jean le jardinier qui nous a concocté un jeu « A la découverte des essences du parc... », les petits Châtelois sont repartis avec un petit pied de persil! Nous remercions les exposants pour leur participation.

Début juin et sous la pluie, nous avons organisé notre habituel Barbecue pour clore agréablement cette fin d'année scolaire. Pour cette occasion, nous avons invité



les élèves et les enseignants de l'école primaire à nous présenter un magnifique tour de chant fruit d'une année de travail. Nous avons rassemblé autour du barbecue environ 160 personnes. L'association remercie l'ensemble des bénévoles qui ont aidé à mener à bien ces manifestations.

A vos agendas....

- **Soirée d'Halloween** réservée aux membres de l'AP le 28 octobre 2016
- **La bourse aux jouets** le Dimanche 20 Novembre 2016

CHATEL MULTI-SPORTS : 2ème saison et mention très bien

Créée en **Juillet 2014**, l'association était plutôt fière de sa première saison, et l'est encore plus de celle qui se termine. **L'assemblée générale** a eu lieu le **08 juillet 2016**.

Soulignons tout d'abord l'investissement des animateurs et des quelques bénévoles qui ont permis que cette saison soit une réussite ; En particulier le travail mené par le bureau composé de **GAETAN, ANNIE, AUDREY et NATHALIE**. Un merci tout particulier à **Pierre Etienne** qui s'était investi dans les démarches lors de la création.

L'association a pu reconduire à la rentrée dernière les activités de **badminton, de ju-jitsu et de gym tonique, et proposer un cours de zumba**. Le nombre d'adhérents est ainsi passé de **61 à 104** (42 enfants et 62 adultes) : 47 adhérents pratiquent le badminton, en loisirs ou en compétition, et le bilan sportif est plutôt encourageant : les 4 dernières rencontres de D5 ont été remportées par l'équipe adultes du club. Trois de nos jeunes adhérents ont également participé aux tournois jeunes ; félicitations à **Nathan ESCANDE et Paul PECASTAING** pour leurs belles performances !

GEOFFREY MULLER intervient auprès de 11 enfants et 2 adultes pour les faire progresser sur les techniques de ju-jitsu; le passage des ceintures a eu lieu fin mai. **Véronique KISSEL** quant à elle, dispense à 24 adeptes des cours de gym tonique et à 22 adhérents de la zumba.

Soucieux du confort des participants, et avec le soutien financier de la municipalité, du conseil départemental et des différents sponsors, le remplacement des poteaux et des filets de badminton a été effectué. Des

élastiques et ballons de gymnastique ont été achetés. Un maillot aux couleurs du club a été créé et des accessoires pour le ju-jitsu ont été offerts (bâtons, écussons,...). Un cadeau de fin d'année a été remis aux adhérents de la gym et de la zumba.

Grâce à l'investissement de quelques bénévoles, plusieurs rencontres de badminton avec d'autres clubs de la région ont pu être organisées.

La disponibilité de **Laurent BOURHOVEN** et son contact auprès des jeunes scolaires ont permis d'élargir les tranches d'âge pour le badminton. **Geoffrey MULLER**, propose bénévolement un deuxième créneau d'entraînement le samedi après-midi pour ses cours de ju-jitsu. Par ailleurs, des actions de formation mises en place ont permis de soutenir un jeune châtelois, **VICTOR BELTZ**, qui a passé avec succès son diplôme d'animateur de Badminton.

Pour la nouvelle saison, plusieurs axes sont déjà en réflexion : Les résultats financiers liés à la bonne gestion du club pourraient permettre de baisser le coût des adhésions. La reprise de certaines activités proposées anciennement par l'APS pourrait être proposée, sous réserves de bénévoles prêts à s'investir. En revanche, le manque d'assiduité par une majorité pour le cours de zumba et le coût des séances obligerait l'association à ne plus reconduire l'activité. Certaines activités pourraient se faire dans une autre salle du centre Socioculturel si la température hivernale l'imposait. Rendez-vous à la rentrée pour plus d'informations.



GAETAN ZAOUTER, président, **AUDREY CLAUDON**, vice-présidente, **ANNIE NOO**, secrétaire, **NATHALIE ZOGLIA**, trésorière, ainsi que **MAXIME POINOT**, **JEAN DANIEL WAGNER**, **ROBERT MICHAUX** et **ROLAND MAYER** représentent l'actuel comité ; L'association a besoin de nouveaux membres bénévoles prêts à s'investir pour pérenniser et développer ses activités.

N' hésitez pas à rejoindre l'aventure



Durant les vacances d'hiver, tous les employés communaux volontaires ont pu suivre une formation aux premiers secours dans le cadre du **Centre National de la Fonction Publique Territoriale**.

vie scolaire

Rencontres sportives de l'école au 3^e trimestre

L'U.S.E.P. de Montigny n'ayant pas pu organiser pour des raisons de budget des rencontres inter écoles pendant le temps scolaire en 2016, les écoles de **Rozérieulles, Lessy, Amanvillers et Châtel** se sont concertées pour en organiser. Les communes de **Châtel et Amanvillers** ont financé **les transports en bus pour leurs élèves**.

Le 31 mai s'est déroulée la **2^e rencontre de mini-hand** au **gymnase de Châtel**. Le classement s'est établi ainsi : 1^{er} : CE2-CM1 de M. Iglésias, d'Amanvillers ; 2^e : CE2-CM1 de M. Mayer, de Châtel ; 3^e : CE1-CE2 de Mme Willemin, d'Amanvillers.

Le 20 mai a eu lieu au **gymnase de Châtel** une rencontre « **Courir, sauter, lancer** » avec 3 classes : le CE1-CE2 de Mme Périlhon et le CP de Mme Freyermuth de Rozérieulles, le CP-CE1 de M. Ziebel de Châtel. A l'issue des épreuves, le classement est : 1^{er} : le CE1-CE2 de Mme Périlhon ; 2^e : le CP-CE1 de M. Ziebel ; 3^e le CP de Mme Freyermuth.

Le 2 juin s'est déroulée une rencontre de badminton entre 4 classes : celles de MM. Fogelgesang et Mayer de Châtel ; celle de M. Bouton, de Lessy et celle de Mme Mathis, de Rozérieulles, toujours au gymnase de Châtel. Les élèves étaient répartis par équipes de 2 ou 3 élèves. **Le classement est le suivant** : 1^{er} : CM1-CM2 de M. Fogelgesang ; 2^e : CM 2 de Mme Mathis ; 3^e : CE2-CM1-CM2 de M. Bouton ; 4^e : CE2-CM1 de M. Mayer. Des coupes ont récompensé chaque classe.

Enfin le CP-CE1 de M. Ziebel a participé **le 15 juin** à une rencontre de badminton à Amanvillers. Les enseignants de notre école remercient vivement

M. Bourhoven, animateur sportif de la commune, qui a organisé et géré toutes ces rencontres au gymnase, et qui a bien entraîné nos élèves.



Sortie scolaire au château de Preisch en Moselle-Nord

Le 24 juin, par beau temps, les trois classes de l'école se sont rendues au nord de Thionville, à Basse-Rentgen, près de Rodemack, au château de Preisch. Le château actuel a été construit au début du XVII^{ème} siècle. Ses dépendances (colombier, granges et fermes) datent du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle. Il avait succédé à un château-fort : sa motte féodale et ses douves sont visibles dans le parc. Le Domaine de Preisch s'étend sur 170 hectares. Il appartient depuis 1855 à la famille de Gargan. Chaque classe a visité l'intérieur du château, garni de meubles, tapisseries et tableaux anciens, puis la chapelle Sainte Madeleine, avec une animatrice. Pendant ce temps les autres faisaient une visite du parc anglais, guidés par une animatrice nature : ils ont découvert des espèces d'arbres remarquables et bicentenaires, mais aussi des buis sculptés en forme d'animaux dans un jardin. En utilisant un dendromètre, instrument de mesure, l'animatrice a montré aux élèves des cours moyens comment mesurer la taille approximative d'un arbre. Après la pause déjeuner dans la cour du château et la photo de groupe, les écoliers ont participé à des ateliers-nature, par groupes. Lors de la visite de la ferme, ils ont vu des ânes, vaches et cossaises, moutons Hampshire, lapins, chevaux... Pour la course d'orientation, les élèves étaient munis d'un plan du domaine et de cartes sur

lesquelles étaient écrits des petits poèmes (haïkus) évoquant chacun un arbre. Le but était d'aller retrouver ces arbres, grâce aux poèmes gravés sur des bornes métalliques à travers le parc. Pour l'atelier insectes, à travers une observation de la microfaune en sous-bois, les enfants ont découvert le déplacement et le rôle des insectes appelés « décomposeurs ». Mais les moustiques étaient très intéressés par les jambes des écoliers ! C'était donc une belle journée qui a permis aux élèves et à leurs enseignants de découvrir un très beau domaine, qui est un joyau du patrimoine historique de notre département.



Rencontre de mini-hand interclasse CM1-CM2 le 3 mai à Châtel-St-Germain



Le 3 mai, la classe de CM1-CM2 de M. Fogelgesang à Châtel-St-Germain et les deux classes de cours moyen de Mme Douché et de M. Mourot, venues en bus d'Amanvillers, se sont rencontrées au gymnase de Châtel-St-Germain pour une série de matchs de mini-hand. Cette rencontre avait été organisée par les deux écoles et préparée par l'animateur sportif de la commune, M. Bourhoven. Les matchs ont eu lieu sur 3 terrains, par équipes de niveau et par poules, dans un bon esprit sportif.

La meilleure équipe de chaque terrain a été récompensée par une coupe : terrain n° 1 : équipe n° 1 de Mme Douché ; terrain n° 2 : équipe n° 2 de M. Fogelgesang ; terrain n° 3 : équipe n° 3 de Mme Douché. Une coupe a été remise aussi à la classe ayant obtenu le plus de points : cours moyen de Mme Douché (2^e : CM de M. Fogelgesang ; 3^e, CM de M. Mourot). Les enseignants, satisfaits de cette rencontre, souhaitent qu'elle se renouvelle l'année prochaine.

Fête de l'école le 11 juin 2016 au centre socioculturel

Le 11 juin, l'Association des Parents avait invité les élèves et leurs parents à la traditionnelle fête de l'école du centre, dans la grande salle du centre socioculturel, récemment rénovée et dont l'acoustique est améliorée. Les élèves et leurs maîtres ont présenté un programme varié : les chants, dont certains en anglais, ont alterné avec des prestations instrumentales : guitare et piano à deux et quatre mains, et avec trois danses imaginées par trois groupes de filles du **CE2-CM1 et CM1-CM2**. Tous furent très applaudis.

Après le spectacle, **Mme Pallez, 1^{ère} adjointe**, a remis les prix du concours de dessin proposé par la Commission des jeunes à trois élèves : le thème était une campagne de propreté pour demander aux habitants et autres personnes de ne pas jeter papiers et déchets divers, et de ramasser les crottes de chien. Louison, Amélien et Juliette ont reçu une pochette contenant des feutres fins et un livret de dessins « **mandalas** » à colorier.

Les trois dessins seront photocopiés, plastifiés et exposés à plusieurs endroits de la commune, car comme l'a écrit Louison sur son dessin : « **Liberté, Respect, Propreté !** » ou Amélien : « **Non aux déchets, oui à la propreté !** » ou Juliette, pour ceux qui n'auraient pas compris : « **Châtel n'est pas une poubelle !** » Ensuite, l'association de parents avait organisé un grand repas-barbecue, qui s'est déroulé en intérieur à cause de la météo. Les saucisses et les desserts ont été appréciés des nombreux convives. Il faut remercier les parents qui ont encore une fois donné de leur temps et leur énergie pour ce sympathique repas.



Festival d'expression le 19 mai

Comme chaque année, les écoles maternelles et élémentaires de **Châtel-Saint-Germain, Rozérieulles et Lessy** se sont réunies dans la grande salle du centre socioculturel de Châtel pour interpréter un programme de chants. Environ 250 élèves de 3 à 12 ans ont participé à cette rencontre : ils ont chanté des chansons anciennes, poétiques et récentes, comme « **Toi + Moi** » et « **On écrit sur les murs** » du groupe « **Kids United** » pour l'UNICEF. Toutes ces chansons parlent de paix et d'amour : c'est bien reposant pour les enfants, dans les temps troublés que nous vivons. Une boisson et un gâteau, offerts par la commune, les ont récompensés après leur prestation.





US Châtel saison 2015 - 2016 objectifs atteints

Equipes Seniors : contrat rempli

L'ambition clairement annoncée en début de saison pour les 2 équipes Seniors était d'assurer, si possible assez rapidement, le maintien.

L'équipe fanion, nouvelle promue en PHR, termine sur le podium après s'être prise à rêver quelque temps, puisqu'elle a terminé championne d'automne, c'est-à-dire leader de son groupe à la trêve hivernale. Des problèmes d'effectif et

quelques «dérapages» lors de la phase retour l'ont contrainte à lâcher prise lors du sprint final et à rentrer dans le rang. Sa 3^e place constitue toutefois un classement plus qu'honorable et encourageant pour l'avenir.

L'équipe B, très rajeunie et qui découvrait elle aussi le niveau supérieur, s'est également très bien comportée dans son championnat de 2^e Division et termine à la 4^e place.



U 19 : et de 3 !

Auteurs d'une 2^e partie de championnat en demi-teinte, l'équipe U19 s'était fixée comme objectif principal de remporter la Coupe de Moselle pour la 3^e année consécutive. Après avoir éliminé successivement Maizières, Ste Marie, Manom, Devant-les-Ponts et Creutzwald, cette équipe s'est imposés en finale contre l'ASP Thionville et a donc réussi la passe de 3 jamais réalisée à ce jour par aucun club, ce qui leur permet d'acquérir définitivement ce trophée.



Ecole de football

U 13 : très bon parcours en championnat pour les 2 équipes, l'une terminant 2^e en Excellence, l'autre 3^e en Promotion.

Les équipes **U11 et U9** se sont elles aussi bien comportées dans leurs critères de printemps.

Les différentes catégories de jeunes ont en outre participé à bon nombre de tournois, tant futsal qu'en plein air, dont plusieurs organisés sur le terrain de Châtel, ainsi qu'à un stage pendant les vacances de printemps. Beaucoup d'entre eux ont été invités à assister à des matches du FC Metz à St Symphorien.

A noter qu'une équipe **U15** concernant des jeunes nés en 2003, 2002, éventuellement 2004, est en cours de création pour la prochaine saison. **Contact** : 06 58 44 34 03





US Châtel

Fabrice Sonrier: Dirigeant et éducateur au club depuis plus de 15 ans, il a occupé successivement différentes fonctions importantes : secrétaire, coach des seniors pendant plusieurs saisons et surtout, responsable d'équipes de jeunes U17 et U19. Passionné, pleinement investi et apprécié de ses jeunes protégés qu'il a souvent fait accéder au niveau supérieur, il leur a en outre permis de participer à plusieurs reprises à de grands tournois à l'étranger. Cerise

sur le gâteau : son équipe U19 vient de remporter une 3^e victoire consécutive en Coupe de Moselle, exploit unique dans les annales. Estimant être parvenu au bout de son «aventure» avec l'US Châtel, il a décidé de relever un nouveau challenge dans un autre club. Avec son départ, regretté par beaucoup, c'est une page riche de nombreux épisodes qui se tourne...



Dirigeants à l'honneur

Alain Vincent : Une réunion d'information du **District Mosellan de Football** rassemblant une quarantaine de personnes, représentant 22 clubs de la région messine, s'est tenue au **Centre socioculturel de Châtel le 9 février**.

A cette occasion, en récompense de ses **10 ans de présidence** et de son engagement au sein de l'Union Sportive, Alain Vincent s'est vu remettre officiellement, par le Président et le Secrétaire général du District Mosellan de Football le diplôme de «**Président méritant**», ainsi qu'une série de ballons de match. Il a en outre été retenu pour l'opération «**1000 bénévoles**», lesquels ont pu assister à la finale de la Coupe de France **PSG – Marseille** au Stade de France.

Arbitrage

Belle saison encore pour les 3 arbitres du club qui officient tous en Ligue : Grégory Grasse, Michaël Rouge et Fabrice Schmitt, ce dernier une nouvelle fois classé 1^{er} dans sa catégorie. Afin de répondre au quota imposé, le club est toujours à la recherche d'autres arbitres. Contact : 06 08 60 13 17

Disparition

*L'Union Sportive s'est émue de la disparition récente d'**Henri Peter**, ancien membre du club dont il a défendu les couleurs à la fin des années 50, avant de se consacrer à l'arbitrage pendant près de 25 ans au plus haut niveau de la Ligue de Lorraine. Il avait également appartenu à la Commission des Terrains et obtenu l'honorariat en fin de carrière. Il avait en outre accompagné longtemps différentes équipes de jeunes du club et était resté un supporter très attentif aux résultats de l'US Châtel.*

Assemblée générale : Elle s'est tenue le vendredi 24 juin au club-house du stade.

Vide-dressing

Avec ses 75 exposants venus de toute la région messine, le centre socioculturel s'est transformé le dimanche 28 février dernier, à l'occasion du 1^{er} vide-dressing organisé par l'Union sportive, en un véritable salon de la mode et du prêt-à-porter. Une journée qui a connu un franc succès, dans une ambiance particulièrement conviviale.



Les animations régulières



Contes des pays froids, le mardi 9 février

Le temps des histoires

enfants à partir de 4 ans



Contes d'Afrique, le mardi 12 avril

Tap'histoire

enfants à partir de 3 ans



Mercredi 25 mai - Boucle d'or
Mercredi 20 janvier - Léon et son croco



Atelier papier

enfants à partir de 7 ans



Samedi 19 mars - bricolage de Pâques

L'IME La roseraie de Jussy



Une fois par mois, les enfants de l'IME La Roseraie sont invités à venir écouter des histoires et à emprunter des livres à la bibliothèque

Contact :

Bibliothèque Municipale

13, rue Jeanne d'Arc

Tel : 03 87 60 34 87

Mail : biblio@chatel-saint-germain.fr

Accueil de la classe maternelle



Le lundi 18 avril les enfants de l'école maternelle sont venus visiter la bibliothèque. A l'issue de la visite, chaque enfant est reparti avec un livre de son choix

Bibliothèque

LES
INSOLIVRES
Chapitre 9

Juin 2016



A l'occasion de la 9ème édition des Insolivres, la bibliothèque a proposé du 7 au 25 juin une exposition de photographies de Claudine Grumier, ainsi qu'une balade contée en compagnie de Félix Lobo, le samedi 11 juin. Celle-ci initialement prévue au Mont-Saint-Germain, s'est finalement déroulée au centre socioculturel en raison de conditions météo défavorables.

anim ados

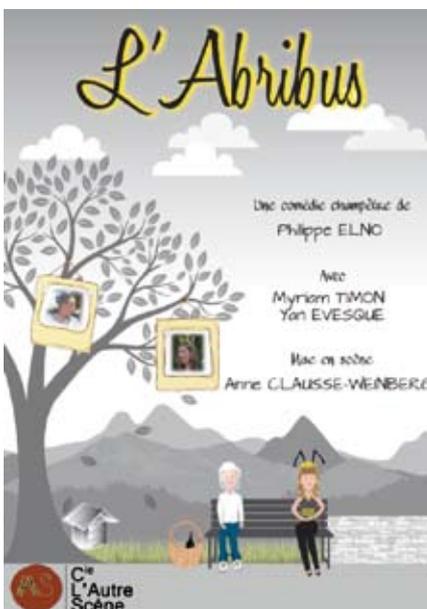


Chaque vendredi début de soirée, l'Anim'Ados réunit les jeunes de **12 à 17 ans** qui veulent se rencontrer autour de Laurent **Bourhoven** et **Victor** pour se retrouver, échanger, se détendre en jouant au badminton ou autre jeu.

Ils se sont donnés rendez vous au Bubble Bump de Metz pour expérimenter ce nouveau jeu.

Seize d'entre eux sont partis en séjour à Barr du 6 au 9 Juillet en semi autonomie encadrés par nos animateurs Laurent, Aurélie et Guillaume.

Agenda



Dimanche 4 Septembre :

La Châteloise découverte des sentiers et exposition de photographies « Nature »

Samedi 8 et dimanche 9

Octobre : Exposition au Lavoir organisée par l'Atelier Châtelois

Jeudi 13 Octobre : réunion d'information pour l'Aide à Domicile destinée aux Aînés et proposée par le CCAS

Lundi 31 Octobre : Fête d'Halloween organisée par l'Association de parents

Samedi 5 Novembre: Soirée Théâtre à Châtel (voir photo ci-contre)

Mardi 8 Novembre :

Animation musicale

J.P.Sauray pour les Aînés au centre socioculturel organisée par le CCAS

Dimanche 20 Novembre :

Bourse aux jouets organisée par l'Association de Parents

Vendredi 2 Décembre :

soirée Téléthon Marche et Tartiflette

Samedi 3 et dimanche 4

Décembre : Marché de Noël organisé par l'Atelier Châtelois

Lundi 5 Décembre : Don du sang